

EN TUNISIE, LE RACISME NE PAIE PLUS...

N° 106
(201)
20 fr.
BELGIQUE
5 fr.

1er FEVRIER 1952

TOUS LES VENDREDIS



CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

LES événements de Tunisie et d'Egypte restent au premier plan de l'actualité. Chaque jour des hommes meurent victimes d'une violente répression. Pourquoi ? Parce que, traités jusqu'à présent en « êtres inférieurs », ils sont au bout de leur longue et douloureuse patience: ils combattent pour l'indépendance et la liberté, pour leur dignité d'êtres humains. Nous avons, dans notre précédent numéro, relaté la condition misérable des populations tunisiennes, surexploitées au nom de la « supériorité » de colons avides. Ce racisme est désormais inacceptable, dans le monde civilisé. Il ne peut plus justifier, aux yeux de quiconque, ces méthodes inhumaines que quelques chiffres suffisent à dénoncer. Depuis longtemps, on a tenté, pour diviser les victimes du racisme, de les opposer les uns aux autres, par le racisme lui-même. Ce fut la politique anglaise en Palestine. C'est la politique actuelle des maîtres du pétrole dans l'ensemble du Moyen-Orient, rendue plus nécessaire encore par les impératifs stratégiques. Dans le meurtre ou les gouvernements de cette région se soumettent aux pressions étrangères, ils ne font rien, bien au

LE MEIN KAMPF D'ADENAUER

Unis, empêchons sa réalisation !

DEUX bombes allemandes, diplomatiques — en attendant les autres — viennent d'éclater cette semaine. Hallstein, chef de la délégation allemande à la conférence des six ministres « occidentaux » des Affaires étrangères, réclame l'admission immédiate de l'Allemagne de Bonn au sein du Pacte Atlantique et met comme condition préalable à sa participation à la défense occidentale (sic) le règlement (à la manière allemande) de la question de la Sarre !



L'angoissant problème allemand est ainsi passé brutalement à un nouveau point critique. A ceux qui cherchent depuis des années à endormir la vigilance des peuples victimes de l'Allemagne nazie, le chancelier Adenauer a répondu en mettant les points sur les i, et le poing sur la table :

« Vous avez besoin de nos généraux nazis, de nos purs combattants antisémites, pour continuer la même politique, sous couvert d'antisémitisme, il faut payer. » Et voici la note !

Mêmes buts, Mêmes méthodes !

C'est logique et cynique. Dans la bonne tradition hitlérienne. Des discussions analogues (pour certains) de septembre 1950, sur les combats, nous sommes passés aux déclarations tonitruantes de M. Theodor Blank, annonçant une armée allemande de 300.000 hommes, une industrie lourde de guerre et une aviation tactique; de la participation de l'Allemagne à la communauté européenne (sic) de défense (sic), nous voici rendus aujourd'hui à l'incorporation sur pied d'égalité totale, corps (de troupes hitlériennes) et biens (usines Krupp) de l'Allemagne revancharde, dans la coalition atlantique.

SUITE EN PAGE 4
Roger CLAIN.

DEBANDADE MAURASSIENNE au procès d'« ASPECTS DE LA FRANCE »

VERDICT LE 6 FÉVRIER

(Compte rendu d'audience de René LEYRIILLIART)

Mercredi dernier, les pontes d'« Aspects de la France », jugés pour leurs articles antisémites, n'engraissent pas la 11^e Chambre de la Cour d'Appel. Pas plus de Boutang que d'ombre du bouc de Charles Maurras. Le grain du nationalisme intégral s'était désintégré. Entre la condamnation en première instance et l'appel, ils se sont littéralement évaporés. A la droite du Président, on n'aperçoit que M. Pierre Hensch et son avocat.

Dans un coin, une dame sourit à un jeune homme. La mère et le fils sans doute, car outre leur suffisance, que la mère porte dans les plumes de son bibi, et le fils dans son épingle de cravate sempiternellement triturrée, ils ont cette lèvre dédaigneuse, cette lippe aristocratique qui caractérise la famille spirituelle (si l'on peut dire) des adeptes gignés du maître de la trahison. Pas d'autres supporters de l'A.F. Et ceux-là même disparaîtront en cours d'audience. Comme on les comprend !

SUITE EN PAGE 2
La mariée de Saint-Paul de Vence (Ida CHAGALL)



Encore un beau tableau : le grand peintre Marc CHAGALL, président d'honneur du M.R.A.P., qui a marié sa fille, à Saint-Paul-de-Vence, a placé le jeune couple sous les regards attendris des « Mariés de la Tour Eiffel ». Nos meilleurs vœux.

Sera-t-il interdit DE COMMÉMORER la victoire antifasciste du 12 février 1934 ?

DEPUIS 1935, le peuple parisien commémore la victoire remportée sur le fascisme en février 1934. Cette tradition ne fut interrompue que sous l'occupation hitlérienne. Cette année, la manifestation antifasciste doit avoir lieu le 10 février. Au moment où les colibos relèvent la tête avec arrogance, où la République fait l'objet de menaces non dissimulées, cette manifestation revêt une particulière importance. Or, le préfet de police de Paris prétend l'interdire. Le prétexte invoqué est, en lui-même, scandaleux: des fascistes, affirme-t-on, voulaient commémorer leur coup de force du 6 février. On invente

cette providentielle provocation pour frapper d'interdit, en même temps, la manifestation antifasciste. On place sur le même plan républicains et ennemis de la République, patriotes et traîtres, Français et anti-Français. La honteuse décision ne doit pas être maintenue. Elle a soulevé, dans tous les milieux républicains, aussi bien connue, une vive émotion. De nombreuses protestations s'élevèrent. Chaque Français digne de ce nom doit faire entendre sa voix. Car la République serait gravement menacée si sa défense était travestie en violation de sa loi. Unis, nous pouvons empêcher le fascisme de passer !

L'INDEFECTIBLE SOLIDARITE DES JUIFS ET MUSULMANS TUNISIENS

LES événements actuels de Tunisie illustrent à nouveau la tactique de tous les racismes du monde : dresser l'une contre l'autre deux fractions d'un même peuple, faire lever la haine, et affaiblir du même coup l'immense aspiration à la liberté — ou, du moins, en limiter la portée. Ce n'est point hasard si des magasins israélites de la ville sainte de Kairouan ont été pillés l'autre jour... Mais les Musulmans (en l'espèce, la section locale du Néo-Destour) ont répondu à cette provocation, refusant toute part en cette action et exprimant leur solidarité à la communauté israélite.

Il faut, en tout cas, dire hautement la stricte vérité. La Tunisie, qui comptait en 1946, 71.543 Tunisiens israélites et 2.918.800 musulmans, offre présentement le spectacle, presque exemplaire, d'une remarquable solidarité judéo-islamique, et ceci depuis des siècles. Un touriste nouveau-venu en Afrique du Nord a, du reste, quelque peine à discerner exactement les uns et les autres. Nul Israélite de Tunis ou de Sousse, bénéficiant de la nationalité tunisienne, respectant S.A. le Bey, ne songerait d'ailleurs à préférer une nationalité européenne !

l'opposition de la Résidence Générale, on a vu un jeune Israélite prendre la parole en arabe pour dire qu'il était et se voulait Tunisien, qu'il soutiendrait de tout son pouvoir la cause tunisienne. Réciproquement, les femmes de religion musulmane, qui prennent la part la plus active désormais aux luttes politiques et nationales, font une énergique campagne pour apprendre l'arabe aux femmes israélites de la Régence, avec lesquelles elles ont toujours entretenu les meilleures relations.

Une vieille tradition de ce pays se poursuit donc, qui n'est fort heureusement pas près de mourir. Nul n'ignore, de l'autre côté de la Méditerranée, la dette contractée envers l'Islam par les communautés israélites : alors que les troupes de Rome occupaient toute la Tunisie, Moncef Bey prit vigoureusement la défense de ses ressortissants juifs, et insista pour qu'aucune discrimination raciale ne fût établie... Car une alliance, une solidarité étroite se sont instaurées, depuis des siècles, entre cette minorité laborieuse et la population musulmane. Des liens d'intérêt, certes, et aussi d'amitié unissent aujourd'hui très fortement les descendants des familles juives livournaises et les

SUITE EN PAGE 2
Georges A. ASTRE.

Décision du Conseil d'Etat le 1^{er} Février

Jacob GROMB doit rester FRANÇAIS

IL y a 22 ans, en 1931, arrivait en France, un jeune juif polonais qui fuyait la dictature de Pilsudski et l'antisémitisme qui lui interdisait une vie normale. Ce jeune homme, Jacob Gromb, travailla et étudia en France. Il devint rédacteur à la Presse Nouvelle, journal en langue yiddish, et y travailla à l'union de tous les immigrés pour combattre le fascisme menaçant.

La guerre éclata, et comme tant d'autres, Jacob Gromb, qui venait de se marier, s'engagea au 22^e régiment de marche des Volontaires étrangers.

Fait prisonnier, il devait rester cinq ans derrière les barbelés, organisant, avec ses camarades, la résistance contre les nazis et la propagande vichyste.

Nos lecteurs connaissent déjà l'histoire de Jacob Gromb, ils savent son attitude courageuse de patriote lucide. Revenu en France, Gromb est naturalisé avec sa femme, par décret du 6 août 1948. Ses deux enfants, nés en France, sont Français. Pour Jacob Gromb, cette naturalisation est une joie méritée. Il continue le combat qu'il menait déjà, avant guerre, pour la paix, contre le fascisme.

Mais, par décret du 18 août 1949, Jacob Gromb est déchu de la nationalité française.

sous le prétexte de « défaut d'assimilation ». Les textes de lois invoqués, à l'époque, par



le ministère de l'Intérieur, ne s'appliquent pas, car la loi stipule que « peut être naturalisé sans condi-
SUIVE EN PAGE 2

Vedettes antisémites DE L'«INTERNATIONALE DES TRAITRES»

REGARDEZ cette photo : c'est un fac-similé du journal nazi « Volksbecher Beobachter », tiré du numéro du 5 octobre 1937. L'homme, c'est Kowalewski, l'un de ceux qui tentent un procès à Renaud de Jouvenel et André Wurmser, auteur et préfacier du livre « L'Internationale des traîtres ». Kowalewski n'est que l'un des nombreux membres de cette internationale dénoncée par Renaud de Jouvenel dans son livre.

Il serait fastidieux d'en citer la liste complète. Disons seulement que si le livre de Renaud de Jouvenel possédait un index des noms cités, il faudrait plusieurs pages pour en venir à bout. Ce qui aurait, entre autres, l'ennui d'alourdir un volume qui se lit comme un roman policier.

Kowalewski, à vrai dire, n'a même pas droit à un chapitre entier, comme les grands patrons de la trahison. Pourtant, il se juge diffamé. Qui est-il donc ? Pourquoi attaque-t-il Jouvenel ?

On dit de lui, dans « L'Internationale des traîtres », qu'il est un ancien chef des services secrets polonais. Cette phrase mérite quelques explications complémentaires. L'article du « Volksbecher Beobachter » dont est tirée la photo que nous publions, s'intitule : « Le Colonel Kowalewski » et porte en caractères gras : « Interview du Dr Waldeman Lentz, notre correspondant oriental ». En voici quelques extraits qui éclairent le personnage :

« Une pièce claire s'ouvre brusquement derrière un faux coffre-fort... Colonel Kowalewski », nous présente le chef de presse... Ainsi, c'est lui le légendaire conspirateur oriental... « Que sait-on de lui ? Il était dernièrement attaché militaire polonais à Moscou, influent, amical, puis occupa le même poste à Bucarest... Durant une guerre, conspirateur polonais derrière le dos de l'armée russe, ensuite en Ukraine... »



KOWALEWSKI dans un journal hitlérien
SUIVE EN PAGE 4

DANS CE NUMÉRO :

PAGE 2 : <ul style="list-style-type: none">LA CIVILISATION PAR LE VIDE, par Gabriel TIMMORY.LE SECRET DU CAPITAINE NEMO : Un extrait de Jules VERNE.	PAGE 3 : <ul style="list-style-type: none">JUIFS ET ARABES ONT CRÉÉ ENSEMBLE LA GÉOGRAPHIE MODERNE, par Vera CARDOT.
PAGE 4 : <ul style="list-style-type: none">VISITE AUX ETUDIANTS TUNISIENS DE PARIS.UN JOURNAL ARABE DE TUNIS DÉNONÇE L'ANTISEMITISME.	PAGE 5 : <ul style="list-style-type: none">L'explorateur SAVONNIAN DE BRAZZA découvre le racisme.La campagne des CARTES D'AMIS.LES SEPT ASSASSINS DE SPANDAU.

BILLETTS AIGRES-DOUX par Gabriel TIMMORY

La civilisation par le vide

A Mme Eugénie COTTON, présidente de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes.
ETAIS, madame, de ceux que vous avez invités à l'Hôtel Continental pour les instruire de ce qui se passe dans cette Corée, où votre Fédération envoya l'an dernier une commission d'enquête de 22 femmes de tous pays...

Nous n'avons pas été seulement indignés, mais indignés : comment une armée démocratique que se conduisait-elle de la sorte ? Poser le problème n'est certainement pas le résoudre.
Il en est peut-être des peuples arrivés jeunes à la prospérité comme de ces parvenus qui marient leurs filles dans la noblesse pour s'annexer les ancêtres des autres ? Les Etats-Unis empruntent volontiers des traditions aux nations plus anciennes qu'eux : cette fois, ils en ont demandé aux Espagnols du selzème siècle.

Pour s'approprier les richesses de l'Amérique latine, leurs « conquistadores » y multipliaient les supplices et les meurtres : on torturait les chefs de tribus afin de leur extorquer une rançon ; lorsqu'ils l'avaient payée, on les grillait, enveloppés de paille, sur un bûcher ; quant aux indigènes du commun, on les exterminait en masse.

Tels sont les exemples dont on s'autorise en Corée : mais on ne tue plus par des procédés rudimentaires ; la science armée singulièrement l'art du massacre : les bombes au napalm détruisent les forêts, les récoltes et les bestiaux, réduisent en cendres usines, monuments publics, temples, hôpitaux, écoles, palais et masures ; ces rafales de mitrailleuses abattent tous ceux qui n'ayant pas été victimes des explosions ou des incendies, essayent de fuir.
Dévastation systématique : l'expulsion a établi que les primitifs se montraient réfractaires à la culture ; on perdrait, à valence leur hertie ou à dompter leurs rébellions, beaucoup de temps, et le progrès s'implanterait plus vite chez eux, s'ils n'étaient plus là pour y mettre obstacle : le plus pratique semble donc de les supprimer en créant la civilisation par le vide.

C'est évidemment une méthode radicale, mais qui soulève parfois des protestations.
Quand les Espagnols l'appliquèrent, un dominicain, Bartholomé de Las Casas, lutta, jusqu'à son extrême vieillesse, au nom du christianisme, contre leurs cruautés : il les fit condamner par le pape et par l'empereur Charles Quint.
Vous avez repris ce rôle, généralux mais ingrat ; les propriétés de mines et d'esclaves, non contents de menacer Bartholomé, l'accusèrent de trahison ; vos délégués sont, à leur tour, brimés et même, sous des prétextes absurdes, traînés devant les tribunaux, car les profiteurs d'aujourd'hui, mieux organisés que ceux de jadis, forment un gang international de rapaces. Mais, vous l'avez dit, madame, en très bons termes, on ne peut tolérer que des existences soient perpétuellement sacrifiées aux matières premières et à la finance.
On a publié ici même les paroles de William Patterson, délégué des Noirs à l'O.N.U., qui ne désespère pas des Etats-Unis : ils furent la patrie de Washington avant de devenir celle d'un Mac Arthur, d'un Ridgway et de ce général, van Fleet qui considéra la guerre de Corée « comme une bénédiction ». Un peuple qui fut, à son origine, un peuple de persécutés, ne restera pas un peuple de persécutés ; Roosevelt a laissé des disciples : vous les aurez comme alliés ; comme ils ne se sont pas mis, eux, à l'école des nazis, ils rendront leurs concitoyens au libéralisme et au respect de la vie humaine.

CINEMA

Deux films mexicains. Deux films soviétiques

« LOS OLVIDADOS » (« Les oubliés ») ce sont les gosses plus ou moins abandonnés qui traitent leur adolescence déché « dans les plus sinistres des vieilles capitales ». Le générique énumère quelques-unes des grandes métropoles défigurées par ce crime social. Les jeunes se pourrissent mutuellement dans les bas-fonds : New-York, Londres, Madrid, Rome, Paris, Mexico, etc. Luis Bunuel, l'un des plus grands noms du cinéma, arrête son imphytable caméra sur Mexico. (On observera qu'il ne parle honnêtement ni de Moscou, ni de Varsovie ou de Budapest.)
Il affirme que tous les faits relatés dans « Los Olvidados » sont authentiques, puisés dans les archives judiciaires de Mexico.

Le résultat, l'ensemble est un des plus atroces qu'il soit donné de voir. On sort de la vision de ce film d'une grande beauté et d'une gorge nouée, l'air sombre, accablé. Et c'est peut-être le principal défaut de l'œuvre de Luis Bunuel qui d'apporter seulement les images d'un réalisme limité, forcé (presque forcé), sans montrer les perspectives, elles aussi très « réalistes », que l'espérance concrète de notre temps offre à tous les êtres, surtout aux enfants. Il n'est d'autre issue que la lutte. « Miracle à Milan » l'a souligné avec beaucoup d'habileté poétique. Luis Bunuel s'arrête en cours de route dans son témoignage.

Mais, malgré une visible complaisance pour des formes esthétiques de violence excessive, qui rappellent quelque peu les recettes d'Hollywood, ce film reste un réquisitoire contre une société où le crime est « au coin de la rue ».
Quant à « Quartier interdit », du célèbre tandem Fernandez-Figueroa, il est un témoignage du déclin du cinéma mexicain. La période de « Ma-

ria Candelaria » est bien close. Le même souci d'art pour l'art, naguère appliqué à un sujet humain, accompagne cette fois une histoire de souteneurs et de filles comme on en a vu des dizaines. Ça n'intéresse plus personne, même si la couleur locale mexicaine est un peu nouvelle. La note humaine est classiquement représentée par la prostituée bonne fille et le mélo n'est guère original.

« Los Olvidados » fait penser au célèbre « Chemin de la vie », c'est pour regretter qu'il soit si rarement présenté au public français, même au cours de réunions d'associations démocratiques. De même le « Cercle France-URSS du Cinéma » a donné à la salle Pleyel, samedi dernier, en première vision, un film de Romm : « Lépine ». Romm est l'auteur de « Lénine » et « Octobre ».

Dans son nouveau film, c'est toute la vie du fondateur de l'Etat soviétique qui est représentée et soviétiquement par celle de Staline jusqu'à nos jours. Composé uniquement de documents historiques et de bandes cinématographiques de l'époque, ce montage est bouleversant, chargé de sens historique.

Voilà l'histoire vivante et même parlante (on entend un disque enregistrant sa voix), c'est entrer en contact avec le plus grand lutteur historique de tous les temps.
Nous devons signaler encore que le festival du film soviétique connaît un plein succès au « Studio 43 ». Cette semaine, du 30 janvier au 5 février, c'est « La Bataille de Stalingrad » qui est projetée, supérieure leçon d'histoire, au moment où l'on commémore la libération d'Auschwitz.

Roger MARIA.

Au procès d'« Aspects de la France » L'introuvable directeur

« Homme de paille » de l'antisémitisme

L'avocat de Hensch plaide. Hensch s'est habillé pour la circonstance ; l'on pourrait presque dire qu'il s'est déguisé ; il a l'air encore plus ennuyé qu'à l'accoutumée. Mais c'est dans son rôle. La comédie qu'il nous donne aujourd'hui ne comporte aucun morceau de bravoure. Mais, si la débandade, le débâtonnage, la veulerie étaient esthétiques, nous aurions eu un beau spectacle.
L'avocat qualifie son client de lampiste, avec tout l'accent de la vérité. Il est télégraphiste à l'Agence France-Presse depuis treize ans. C'est sans doute ce métier qui lui a donné un style tellement rapide qu'on ne l'entend même pas répondre aux questions que lui pose le président.

« Il n'est pas responsable », plaide l'avocat, car il n'est pas directeur d'« Aspects de la France ». Son nom était sur la manchette, mais cela ne prouve rien.
L'Action Française revendique d'une façon permanente l'héritage spirituel du vieux Charles Maurras, qui

recteur responsable. Et ce pauvre Hensch travaillait comme un bryte à son agence France-Presse ; il n'avait pas le temps d'être l'un des principaux aspects de cette nouvelle action française.
Lorsque l'avocat rejeta ainsi la responsabilité de son client, il y eut des mouvements divers dans le cœur des assistants. Un homme qui attendait pour un autre sentiment capable de déclarer s'être soudain senti capable d'aller prendre la place du Président de cette cour d'appel. D'autres ont imaginé leurs noms en manchettes sur des journaux. Après tout, quelle importance, puisque cela n'engage pas la responsabilité...
L'avocat plaide ensuite la non-recevabilité de l'action en partie civile des associations d'anciens combattants juifs. Il brandit des traités de jurisprudence qui n'ont aucun rapport avec la question, mais à l'aide desquels il tente de démontrer que les Juifs ne sont pas personnellement lésés lorsqu'on imprime « Mort aux Juifs ».

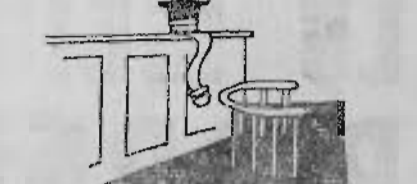
Hensch, pendant ce temps-là, prend une bonne petite figure d'enfant sage. Cela ne le concerne pas. Il n'est qu'un lampiste, un préteur, un homme de paille, un Géronte d'antisémitisme.

M. C.-F. LEVY : « La politique de haine continue... »
La parole est donnée ensuite à M. Claude-Frédéric Lévy pour les associations d'anciens combattants juifs. Et le débat s'élève de plusieurs échelons. M. Lévy constate qu'en première instance, il avait comme adversaires de nombreux membres d'« Aspects de la France » et leurs avocats. Il ne les retrouve plus aujourd'hui.

Pierre Hensch a été directeur responsable d'« Aspects de la France » du 16 décembre 1948 au début de fé-

précédents, M. Heismann pourra dire : « Il me semble que me voici revenu 20 ans en arrière, lorsque je plaçais un procès semblable dans cette même salle, contre Coty. »
Et en s'appuyant notamment sur le procès Bardèche, il montre que la plainte est recevable. Comme M. Claude-Frédéric Lévy l'avait déjà fait, il termine en rappelant les persécutions raciales des nazis (que Maurras applaudissait) et les souffrances des combattants et des déportés juifs.

Verdict le 6 février
L'avocat général reprend les déclarations des deux avocats, démontrant à son tour le crime commis par ces articles : excitation à la haine. Et analysant l'article qui ac-



cuse les Juifs d'avoir voulu la guerre de 1939 et d'en être responsables. L'avocat général déclare :
« Cet article accuse donc les Juifs d'agression contre la paix, crime qui a été réprimé par le tribunal international de Nuremberg. Cet article tente donc d'imputer aux Juifs un crime qui a été jugé par une cour internationale et un crime révoltant pour les hommes, cet article incite à la haine en bloc contre les Juifs. Il tombe sous le coup de la Loi. »
La cour va délibérer. Sans doute, coadjutera-t-elle Pierre Hensch et, avec lui, Aspects de la France. Le jugement sera prononcé le 6 février, une date que l'on connaît bien chez les Maurrassiens...

UNE GRANDE KERMESSSE - VENTE DE SOLIDARITE SE PREPARE...

La Commission Centrale de l'Enfance, qui a à sa charge des centaines d'enfants, victimes de la guerre, organise, au profit de ses Foyers, une grande Kermesse-Vente de Solidarité, les 14, 15 et 16 mars 1952, dans les salons de l'Hotel Moderne, place de la République.
Industriels, commerçants et artisans, faites bon accueil, aux collectionneurs qui voudront vous solliciter des objets qui seront vendus au bénéfice des enfants.
Les personnes désirant faire parvenir leurs dons peuvent les adresser à la Commission Centrale de l'Enfance, 14, rue de Paradis, Paris (10^e).
Avec nos deux enfants, merci d'avance ! (Communiqué.)

POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE Edouard SCHNEEBERG 43, Rue de la Victoire - PARIS (9^e)

TARIF DES ABONNEMENTS à Droit et Liberté 10, rue de Chateaudun, PARIS (IX^e)

L'AFFAIRE GROMB

Jacob Gromb s'était pourvu devant le Conseil d'Etat contre la décision de dénaturalisation. Mais le Gouvernement n'avait pas hésité à prendre une mesure d'expulsion contre Jacob Gromb, malgré le fait que la plus haute juridiction française en matière administrative ne s'était pas encore prononcée.
Le 11 janvier 1952, l'affaire Gromb est venue en audience devant la section du Contentieux du Conseil d'Etat. Le rapporteur a expliqué l'affaire et le commissaire du Gouvernement a reconnu que les raisons invoquées par l'Administration gouvernementale n'étaient pas de nature à justifier un retrait de nationalité. (Ne parlons pas, dans ce cas, du décret d'expulsion.)
La Section du Contentieux a déferé l'affaire devant l'Assemblée plénière du Conseil d'Etat, qui se réunira le 1er février prochain. De toutes façons, la Section du Contentieux a émis un avis favorable à Jacob Gromb.

Abonnez-vous en nous retournant ce bulletin à notre adresse : 10, RUE DE CHATEAUDUN - PARIS (IX^e)

Je souscris un abonnement de 3 MOIS, 6 MOIS, 1 AN (1) à « Droit et Liberté », et en verse le montant (2) à votre Compte Chèque Postal, Paris 6.070.88.

L'affaire est d'importance, car elle ne concerne pas que Jacob Gromb. Elle concerne des dizaines de milliers d'immigrés, travailleurs manuels ou intellectuels naturalisés français. Les hauts magistrats du Conseil d'Etat connaissent l'importance de cette affaire. Jacob Gromb doit rester Français. C'est ce qui nous n'en doutons pas, ressortira de leur décision.

ECHecs

PROBLEME N° 16 C. SENECA Solution du Problème N° 15 1. C6e - c7. PARTIE N° 16 CHAMPIONNAT DE L'U.R.S.S. 1951

SOIRÉE SOLENNELLE VENDREDI 1er FEVRIER Salle Pleyel « Varsovie, ville indomptée »

Le secret du capitaine NEMO par Jules VERNE

Et, sur ce, le capitaine Nemo quitta le salon. Je restai dans ma chambre très intrigué, et le congé. Je cherchais une relation entre l'apparition de ce plongeur et ce coffre rempli d'or. Bientôt, je sentis, à certains mouvements de roulis et de tangages que le « Nautilus » quittait les couches inférieures, revenait à la surface des eaux. Puis j'entendis un bruit de pas sur la plateforme. Je compris qu'on détachait le canot... il heurta un instant les flancs du « Nautilus », et tout bruit cessa. Deux heures après, le même bruit, les mêmes allées et venues se reproduisaient. L'embarcation hissée à bord, le « Nautilus » replongea dans les flots. Ainsi donc, ces millions avaient été transportés à leur adresse. Sur quel point du continent ? Quels en étaient les destinataires ? Et où prenait-il ces millions ?



« Les Juifs ne sont pas lésés... »
Qu'allait-il faire dans cette galère, alors, ce gentil petit ? Rien, déclara l'avocat.

Et de nous expliquer qu'à être homme de paille, on n'est pas responsable de s'être laissé nommer directeur.

Et d'ailleurs, comment ce lampiste pauvre et innocent a-t-il pu acheter pour 60.000 francs de parts de fondateurs, puis ensuite pour 120.000 francs de ces parts, à la fondation d'« Aspects de la France » ? Ce lampiste de troisième classe avait des économies pour soutenir ce journal. Et Claude-Frédéric Lévy fait l'historique des campagnes antisémites de l'Action Française, puis d'« Aspects de la France », campagnes qui sont l'épine dorsale de toute leur politique.

Il rappelle où cela a mené dans le passé, et comment cette politique se continue sous nos yeux ; politique qui tombe sous le coup de la loi, car elle tend à inciter à la haine contre une partie de la population française en raison de ses origines ou de sa religion.

M. HEISMANN : « Il y a diffamation... »
M. Heismann démontre ensuite la recevabilité de la plainte des anciens combattants, volontaires et déportés juifs.
Il remarque, en passant, qu'en première instance, les avocats d'« Aspects de la France » étaient défendus tout autrement : ils avaient fait l'apologie des articles incriminés. Aujourd'hui, il n'en est plus question. Mettant le fond du débat à nu, M. Heismann interroge : « De quel délit s'agit-il ? Diffamation et injures envers un groupe de personnes vivantes en raison de leur origine, race ou religion. Chaque loi est donc personnellement lésé par cette campagne, et à plus forte raison, des associations qui ont pour but de défendre les intérêts matériels et moraux de leurs membres. » Reprenant une longue série de

« Une société qui a obtenu du gouvernement espagnol le privilège de rechercher les gisements engloutis. Les actionnaires sont aléchés par l'appât d'un énorme bénéfice, car on évalue à cinq cents millions la valeur de ces richesses naufragées.
Cinq cents millions ! me répondit Nemo. Ils y étaient, ils n'y sont plus.
En effet, dis-je. Aussi un bon avis à ces actionnaires serait-il un acte de charité. Qui sait, pourtant, s'il serait bien reçu ? Ce que les joueurs regrettent par dessus tout, d'ordinaire, c'est moins la perte de leur argent que celle de leurs folles espérances. Je les plains moi-même, après tout, que ces milliers de malheureux auxquels tant de richesses bien réparties eussent pu profiter, tandis qu'elles sont à jamais stériles pour eux !
Je n'avais pas plus tôt exprimé ce regret que je sentis qu'il avait blessé le capitaine Nemo.
Stériles, répondit-il en s'animant. Croyez-vous donc, monsieur, que ces richesses soient perdues alors que c'est moi qui les ramasse ? Est-ce pour moi, selon vous, que je me donne la peine de recueillir ces trésors ? Qui vous dit que je n'en fais pas un bon usage ? Croyez-vous que je ne sache pas qu'il existe des êtres souffrants, des races opprimées sur cette terre, des misérables à soulager, des victimes à venger ? Ne comprenez-vous pas ?
Le capitaine Nemo s'arrêta sur ces dernières paroles, regardant peut-être d'avoir trop parlé. Mais j'avais deviné : quels que fussent les motifs qui l'avaient forcé à chercher l'indépendance sous les mers, avant tout il était resté un homme ! Son cœur palpait encore aux souffrances de l'humanité, et son immense charité s'adressait aux races asservies comme aux individus.
Et je compris alors à qui étaient destinés ces millions expédiés par le capitaine Nemo, lorsque le « Nautilus » naviguait dans les eaux de la Crète insurgée.

Une exposition qui se tient actuellement à Paris, a attiré l'attention sur l'œuvre et la personnalité de Jules Verne. A cette occasion, « Droit et Liberté » a cru devoir publier un passage significatif de « Vingt mille lieues sous les mers », un livre qui enthousiasma notre jeunesse, mais qui ne manqua pas d'intéresser, comme d'ailleurs tous les romans de Jules Verne, pour les « grands » également.
Le capitaine Nemo, héros solitaire et d'apparence méchant, cache soigneusement sa grande générosité d'âme. C'est là un trait qui n'appartient qu'heureusement, à travers les mille péripéties de « Vingt mille lieues sous les mers ». Jules Verne n'a pas voulu faire de ce capitaine le héros cruel et froid de ses romans d'anticipation habituels. Sous le masque d'une austerité distante, frémit la sensibilité et la bonté d'un homme véritable qui reste attaché, malgré sa vie errante, aux grandes causes humaines. L'extrait ci-dessous relate les aventures des passagers du sous-marin « Nautilus », au moment où ce dernier, ayant franchi le détroit de Gibraltar (préfiguration du Canal de Suez), naviguait dans les eaux lumineuses de la Méditerranée, où se déroule la célèbre fée des végétations sous-marines.

« Un homme, un naufragé, m'écriai-je. Il faut le sauver à tout prix !
Le capitaine ne me répondit pas et vint s'appuyer à la vitre. L'homme s'était rapproché et, la face collée au pan-

Un combat pour la dignité humaine

Visite aux étudiants Tunisiens de Paris

"Notre lutte est aussi antiraciste" ...

Nous avons rencontré, au Quartier Latin, plusieurs dirigeants des étudiants tunisiens de Paris. Responsables de différents partis et organisations, professant les opinions politiques et philosophiques les plus diverses, c'est avec sympathie qu'ils ont accueilli le rédacteur de « Droit et Liberté ».

— Par principe, nous sommes antiracistes, nous ont-ils déclaré, que nous soyons destourés, communistes, inorganisés... Nous ne savons que trop ce que signifie le racisme... En particulier, les différents partis tunisiens ne sont jamais tombés dans cet antisémitisme que l'administration a maintes fois tenté de susciter.

Au cours des récentes années, souligna l'un de nos interlocuteurs, on a remarqué la parfaite entente qui régnait, sur le plan politique, entre les Israélites et les Musulmans de Tunisie.

Partout, ils ont rencontré une approbation chaleureuse : — Les étudiants des pays coloniaux se sont joints à nous sans réserve, nous ont-ils précisé.

De la part des étudiants parisiens, nous avons eu des marques touchantes de fraternité. Par exemple, le Comité de la Paix de Psychologie, les étudiants socialistes, communistes, progressistes et U.R.F. de la Faculté de Droit, les étudiants des différentes Maisons communautaires, se sont solidarisés avec la lutte du peuple tunisien.

A chaque heure, cette action se développe. Un très large comité est en voie de constitution. Nous pensons qu'il portera l'assentiment de la majorité des étudiants.

Nous avons longuement discuté de cette lutte magnifique, dont tous les épisodes montrent le courage, la résolution, la sagesse du peuple tunisien. Cette lutte, tous ceux qui défendent la dignité des hommes ne peuvent que l'approuver et la soutenir.

L'UNION POUR L'INDÉPENDANCE

commerçants du Sahel, les Berbères israélites venus de l'ouest et les fidèles de l'Islam. Le Bey lui-même n'a-t-il pas coutume de se confier bien souvent (et de confier les siens) à un médecin juif ?

Le rôle des grandes communautés israélites de Tunis ou de Souss apparaît, du reste, comme considérable (la figure d'un Albert Bessis est unanimement vénérée dans la Régence). Et il est significatif qu'au Grand Conseil, dont il a été beaucoup parlé récemment, des représentants de ces communautés figurent parmi les Tunisiens, face aux élus de la colonie française.

L'île antique des Lotophages

Il faudrait, enfin, citer l'exemple de Djerba, l'antique île des Lotophages, qui, au creux des Syrtes, à la lisière du Sahara, conserve au sein de son importante minorité juive les plus vieilles traditions. L'entente la plus harmonieuse y règne entre les deux éléments de la population, et les Tunisiens musulmans se plaisent à relever dans le rituel israélite de cette île heureuse de nombreuses influences de l'Islam...

Dès lors, ce qu'il faut souligner, en l'occurrence, c'est la fidélité de la Tunisie, malgré toutes les provocations, au vieux idéal de tolérance et de compréhension qui est celui de l'Islam (lequel, au demeurant, a subi profondément l'influence de la religion juive).

C'est un grand historien moderne de la Tunisie, H.H. Abdulwahab, membre de l'Académie Royale du Caire, qui déclarait le 7 juillet 1939, au Congrès des Croisés :

LE PEUPLE ISRAËLIEN

solidaire des peuples arabes

EN Tunisie, en Egypte, en Iran, des peuples luttent contre ceux qui les oppriment, contre les tenants de la race supérieure, contre tout ce qui avilit l'homme. Ceux qui essaient de s'opposer à cette lutte unanime font le jeu de tous les réactionnaires, disciples de théories idéologiques.

En Israël, par exemple, le gouvernement Ben Gourion, qui tente de s'opposer, aux moyens dont il dispose, à la lutte qui mène les peuples arabes pour la dignité humaine, ne reçoit pas l'appui des démocrates israéliens.

Droit et Liberté a publié, il y a quelques semaines, une déclaration de M. Tawfiq Toubi, député arabe au Parlement israélien. Nous reproduisons aujourd'hui quelques-unes de ses déclarations, à qui sont mieux éclairées encore par les récents événements d'Egypte et de Tunisie :

« L'action du peuple égyptien, déclare M. Tawfiq Toubi, est non seulement sa propre action, mais elle l'intéresse aussi le peuple d'Israël. Notre gouvernement réactionnaire semble considérer cette action populaire comme entachée de racisme, de chauvinisme, et non comme la lutte pour l'indépendance nationale d'un pays assailli et occupé.

« Mais, en dépit de cette opposition du gouvernement et sa propagande, le peuple israélien entier, Juifs et Arabes, qui a connu la présence chez lui des troupes étrangères, anglaises et qui a lutté contre elles,

Arrestations arbitraires d'Algériens en France

À la suite des événements de Tunisie, le M.T.L.D. a édité un tract où il se solidarise avec le peuple tunisien. A Paris, deux Algériens qui distribuaient ce tract ont été arrêtés et inculpés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat (sic) et aux lois de la presse ».

A Montreuil, deux travailleurs nord-africains ont été arrêtés sous le même prétexte.

A Metz, trois autres Algériens, Ardjoun Abdallah, Maouli et Djerr Mohamed, ont été arrêtés et emprisonnés. Ils sont « coupables » d'avoir distribué, à Créteil, des tracts s'élevant contre la répression en Tunisie.

A la suite de nombreuses délégations et protestations, deux de ces travailleurs ont été libérés.

Le dur métier de "supporter"

Le sang coule en Tunisie. Tandis que des hommes et des femmes tombent sous les balles de leurs « protecteurs » parce qu'ils manifestent pour le respect de leurs droits, toute une partie de la presse se livre au dur métier de « supporter », applaudissant la répression, essayant de justifier par avance des mesures qui compromettent les relations franco-tunisiennes. Et tous les moyens sont bons, tous les arguments racistes par excellence.

Plus fort !

Le journal R.P.F. « Ce Matin - Le Pays », en apprenant l'emploi de nouvelles troupes, exulte : « Les hésitations ont enfin cédé la place à une attitude plus résolue... »

Et M. de Chevigné, gaulliste chevronné, responsable de l'odieuse répression de Madagascar, fait de l'esprit : « La France tend la main à ce pays, mais une main gantée de fer... Un programme et un aveu !

Et comme par hasard, Pierre Bou-

Un journal arabe de Tunis dénonce l'antisémitisme

L'article suivant, paru le 23 janvier, à Tunis, dans le journal de langue arabe « Es Sahal », a été reproduit, le lendemain, par le journal de langue française « Le Petit Matin » :

LES valets du colonialisme ont voulu attiser les rancoines et la haine entre Israélites et nous, alors que nous sommes indissolublement unis par les liens de l'amitié et de la fraternité.

Tunisiens avant tout, nous sommes tous confondus dans le même amour de ce pays qui nous a vu naître et sous les cieux duquel nos communes mœurs et coutumes se distinguent de celles des autres pays, d'une façon remarquable.

De même que le Musulman est jaloux, à l'étranger, de sa qualité de Tunisien, l'Israélite de Tunisie, en Europe, tire orgueil de son origine tunisienne et il en est fier à juste titre.

Certains tentent de briser cette union intime dont le cri d'union s'est manifesté dans tous les domaines et, mettant à profit cette dure épreuve que nous subissons, ils ont monté ce mauvais coup en

EN IRAK AUSSI fascisme et antisémitisme vont de pair

IL y a quelques semaines, les compagnies étrangères ont inauguré de nouveaux puits de pétrole en Irak. Mais le 27 janvier, pour commémorer le traité anglo-irakien, la population de Bagdad a manifesté puissamment contre la mise anglaise-irakienne sur les richesses du pays.

Le gouvernement de Noury Saïd a déployé d'importantes forces de police pour réprimer ces manifestations. De violents incidents se sont produits. De nombreux décrets ont été arrêtés.

Quelques jours auparavant, le poète MOHAMMED MEHDI AL JAWAHIRI, membre du Conseil Mondial de la Paix, avait également été incarcéré, pour publication de vers dénonçant la corruption et la soumission de dirigeants actuels de l'Irak. Un autre défenseur de la Paix, le jeune ABDUL RAZZAK, venait d'être condamné à un an de prison.

Telle est l'atmosphère dans laquelle se place l'odieuse exécution de SCHALOM SALEH et JOSEF EL BASRI, les deux Juifs pendus à Bagdad le 21 janvier.

Arrestations arbitraires d'Algériens en France

À la suite des événements de Tunisie, le M.T.L.D. a édité un tract où il se solidarise avec le peuple tunisien. A Paris, deux Algériens qui distribuaient ce tract ont été arrêtés et inculpés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat (sic) et aux lois de la presse ».

A Montreuil, deux travailleurs nord-africains ont été arrêtés sous le même prétexte.

A Metz, trois autres Algériens, Ardjoun Abdallah, Maouli et Djerr Mohamed, ont été arrêtés et emprisonnés. Ils sont « coupables » d'avoir distribué, à Créteil, des tracts s'élevant contre la répression en Tunisie.

A la suite de nombreuses délégations et protestations, deux de ces travailleurs ont été libérés.

Un journal arabe de Tunis dénonce l'antisémitisme

L'article suivant, paru le 23 janvier, à Tunis, dans le journal de langue arabe « Es Sahal », a été reproduit, le lendemain, par le journal de langue française « Le Petit Matin » :

LES valets du colonialisme ont voulu attiser les rancoines et la haine entre Israélites et nous, alors que nous sommes indissolublement unis par les liens de l'amitié et de la fraternité.

Tunisiens avant tout, nous sommes tous confondus dans le même amour de ce pays qui nous a vu naître et sous les cieux duquel nos communes mœurs et coutumes se distinguent de celles des autres pays, d'une façon remarquable.

De même que le Musulman est jaloux, à l'étranger, de sa qualité de Tunisien, l'Israélite de Tunisie, en Europe, tire orgueil de son origine tunisienne et il en est fier à juste titre.

Certains tentent de briser cette union intime dont le cri d'union s'est manifesté dans tous les domaines et, mettant à profit cette dure épreuve que nous subissons, ils ont monté ce mauvais coup en

Arrestations arbitraires d'Algériens en France

À la suite des événements de Tunisie, le M.T.L.D. a édité un tract où il se solidarise avec le peuple tunisien. A Paris, deux Algériens qui distribuaient ce tract ont été arrêtés et inculpés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat (sic) et aux lois de la presse ».

A Montreuil, deux travailleurs nord-africains ont été arrêtés sous le même prétexte.

A Metz, trois autres Algériens, Ardjoun Abdallah, Maouli et Djerr Mohamed, ont été arrêtés et emprisonnés. Ils sont « coupables » d'avoir distribué, à Créteil, des tracts s'élevant contre la répression en Tunisie.

A la suite de nombreuses délégations et protestations, deux de ces travailleurs ont été libérés.

Nouvel essor fasciste en Italie

En principe, la loi italienne qualifie de délit la fondation de groupes fascistes, et les Cours de justice ont, dans les premières années, prononcé plusieurs condamnations pour « apologie de l'ancien gouvernement italien ».

Mais tout cela est de l'histoire ancienne, et le M.S.I. (Mouvement Social Italien), héritier direct des doctrines mussolinienne, reprend, avec l'aide de la presse, l'impunité, ses activités, réunions, manifestations.

Le 24 janvier, à Rome, des étudiants fascistes ont déclenché une bagarre contre des jeunes démocrates distribuant des tracts de protestation contre un meeting du M.S.I. Ce qui inspire à un rédacteur de « Paris-Pressa » cette phrase pleine de mélancolie :

« L'homme de la rue (lire : le rédacteur de « Paris-Pressa ») est envahi... par une nostalgie de l'« époque mussolinienne et trouve de plus en plus sympathiques les « jeunes gens ardents, sentimentaux... »

Bilan d'une « protection »

Voici quelques chiffres significatifs sur la situation en Tunisie.

ARTISANAT (fabriques de chéchias) :

En 1950 : 7.000 ouvriers.
En 1934 : 1.000 ouvriers et patrons.

BENEFICES AVOUES DE 7 SOCIÉTÉS MINIÈRES :
1948 : 581.468.057.

SALAIRES D'UN MAÇON (indices) :

1938 : base 100.
1948 : 1.248.

PRIX (indices) :

1938 : base 100.
1948 : 2.165.

POUVOIR D'ACHAT : — 40 %.

HABITAT :

A Kairouan : Sur 100 familles occupant des logements :
Larges : 21, suffisants : 81, insuffisants : 19, surpeuplés : 71.

SCOLARITÉ :

20 % des enfants de 5 à 14 ans fréquentent les écoles primaires.



La « présence » anglaise s'est manifestée une fois de plus à Ismaïlia. Mais la lutte du peuple égyptien continue.

La vie du M.R.A.P.

La Section de Marseille à l'honneur...

Dans l'effort de diffusion entrepris par nos amis, nous tenons à citer plus particulièrement la section de Marseille. Le quartier Saint-Lazare voit maintenant, chaque dimanche matin, les vendeurs de *Droit et Liberté*. Le cercle Maurice Korsec y diffuse ses 50 numéros.

De très intéressantes propositions nous sont parvenues de ces amis. C'est ainsi qu'ils ont décidé de rendre visite à nos abonnés en retard de paiement et de faire souscrire de nouveaux abonnements à tous ceux qui prennent le journal chaque semaine, ainsi qu'à ceux des antiracistes marseillais (et ils sont nombreux) qu'ils contactent fréquemment. Nos félicitations.

Et que chacun prenne exemple !

LE 1er FEVRIER, à 21 heures
14, Rue Montholon
Métro : Montmartre

ALBERT LEVY
Rédacteur en chef de « Droit et Liberté »
Membre du Bureau National du M.R.A.P.

fera une conférence :

NOS FRERES NORD-AFRICAINS
Venez nombreux !

Juifs et Arabes ont créé ensemble la géographie moderne

IL MOYEN-AGE, partout où Arabes et Juifs se trouvèrent en contact, une collaboration fructueuse s'établit. Nous verrons plus loin que cette collaboration, dans les sciences géographiques notamment, a contribué d'importante façon à la connaissance du monde.

C'est en étudiant l'histoire de l'Afrique Noire que j'ai rencontré les Juifs. Ce fut, pour moi, une rencontre inattendue, mais qui éclaira les notions assez confuses de la plupart des historiens sur les relations de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie, particulièrement au Moyen-Âge.

L'Atlas de Charles V

Le splendide atlas catalan appartenant à Charles V et daté de 1375 a pour auteur Abraham Cresques, le plus célèbre cartographe juif de l'Ecole de Majorque. Cet atlas est considéré par les géographes et les historiens comme « la quintessence des connaissances géographiques du Moyen-Âge », aussi bien de l'Europe septentrionale que des Indes, de l'Extrême-Orient et de l'Afrique.

Et la question qui vient tout naturellement à l'esprit devant cet atlas où les noms des oasis sahariennes qui jalonnent les routes des caravanes vers Tombouctou, et les principales villes des bords du Niger sont mentionnés, est : « D'où venaient les renseignements utilisés par Abraham Cresques pour l'élaboration de son atlas ? Il puisait dans l'enseignement astronomique et mathématique des savants arabes et les récits des voyageurs issus principalement des nombreuses communautés juives établies au Sahara, au bord du Niger et au cœur même de l'Afrique Noire, puisqu'on peut suivre leurs traces jusqu'en Côte d'Ivoire.



Une apparition familière du Sud Tunisien

L'excitation à la haine antisémite par des lois raciales et des procès comme celui des 21 Juifs qui se poursuit encore à Bagdad, tend à détourner le peuple de son légitime combat pour l'indépendance et pour la paix. Elle est l'une des formes que prend le terreur fasciste.

Mais le peuple irakien lutte avec toujours plus de succès. Il balaira, c'est certain, d'un même coup la domination étrangère et les doctrines qui contribuent à la maintenir.

L'excécution des deux Juifs irakiens a soulevé dans le monde une grande émotion. Les protestations doivent encore se multiplier, afin de sauver les 21 autres innocents menacés de même sort.

Juifs et Arabes ont créé ensemble la géographie moderne

IL MOYEN-AGE, partout où Arabes et Juifs se trouvèrent en contact, une collaboration fructueuse s'établit. Nous verrons plus loin que cette collaboration, dans les sciences géographiques notamment, a contribué d'importante façon à la connaissance du monde.

C'est en étudiant l'histoire de l'Afrique Noire que j'ai rencontré les Juifs. Ce fut, pour moi, une rencontre inattendue, mais qui éclaira les notions assez confuses de la plupart des historiens sur les relations de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie, particulièrement au Moyen-Âge.

L'Atlas de Charles V

Le splendide atlas catalan appartenant à Charles V et daté de 1375 a pour auteur Abraham Cresques, le plus célèbre cartographe juif de l'Ecole de Majorque. Cet atlas est considéré par les géographes et les historiens comme « la quintessence des connaissances géographiques du Moyen-Âge », aussi bien de l'Europe septentrionale que des Indes, de l'Extrême-Orient et de l'Afrique.

Et la question qui vient tout naturellement à l'esprit devant cet atlas où les noms des oasis sahariennes qui jalonnent les routes des caravanes vers Tombouctou, et les principales villes des bords du Niger sont mentionnés, est : « D'où venaient les renseignements utilisés par Abraham Cresques pour l'élaboration de son atlas ? Il puisait dans l'enseignement astronomique et mathématique des savants arabes et les récits des voyageurs issus principalement des nombreuses communautés juives établies au Sahara, au bord du Niger et au cœur même de l'Afrique Noire, puisqu'on peut suivre leurs traces jusqu'en Côte d'Ivoire.

Astronomie et géographie

DE nombreux ouvrages scientifiques, la bibliothèque du Caire en comptant 6000 en 1040, furent traduits de l'arabe, en français et en espagnol, par des Juifs. C'est aussi des Juifs que les Latins apprirent à se servir de l'astrolabe.

Mais si les Arabes étaient de savants astronomes, ils n'étaient pas d'excellents cartographes. C'est dans ce domaine que la collaboration scientifique arabe et juive va donner ses meilleurs résultats.

A quelle date fut créée l'Ecole cartographique juive de Majorque ? Nous l'ignorons, mais une ordonnance de 1354 qui prescrit l'obligation pour chaque navire de guerre d'avoir au moins deux cartes à bord, lui assura un grand débit.

Majorque devint ainsi le centre de la science cartographique juive où accoururent ceux qui, déjà, à Narbonne ou à Perpignan, fabriquaient les astrolabes d'argent et les quadrants. Leur rabbin, Isaac Nafuc, fut aussi un savant. Nous connaissons les plus célèbres d'entre eux, dont les noms et les œuvres sont parvenus jusqu'à nous : Abraham Cresques, dont nous avons déjà parlé, et qui fut « maître des cartes et des boussoles » auprès du roi d'Aragon ; Jaffuda Cresques, qui continua l'œuvre de son père ; Meïta de Villadestes, dont une des cartes, datée de 1413, porte, pour la première fois, le bassin de la Gambie ; enfin, Gabriel de Vallera qui situe toutes les étapes qui conduisent aux royaumes Mali et Songhaï, que ce soit d'Egypte, de Tiennou ou du Maroc.

Véra CARDOT.

DE nombreux ouvrages scientifiques, la bibliothèque du Caire en comptant 6000 en 1040, furent traduits de l'arabe, en français et en espagnol, par des Juifs. C'est aussi des Juifs que les Latins apprirent à se servir de l'astrolabe.

Mais si les Arabes étaient de savants astronomes, ils n'étaient pas d'excellents cartographes. C'est dans ce domaine que la collaboration scientifique arabe et juive va donner ses meilleurs résultats.

A quelle date fut créée l'Ecole cartographique juive de Majorque ? Nous l'ignorons, mais une ordonnance de 1354 qui prescrit l'obligation pour chaque navire de guerre d'avoir au moins deux cartes à bord, lui assura un grand débit.

Majorque devint ainsi le centre de la science cartographique juive où accoururent ceux qui, déjà, à Narbonne ou à Perpignan, fabriquaient les astrolabes d'argent et les quadrants. Leur rabbin, Isaac Nafuc, fut aussi un savant. Nous connaissons les plus célèbres d'entre eux, dont les noms et les œuvres sont parvenus jusqu'à nous : Abraham Cresques, dont nous avons déjà parlé, et qui fut « maître des cartes et des boussoles » auprès du roi d'Aragon ; Jaffuda Cresques, qui continua l'œuvre de son père ; Meïta de Villadestes, dont une des cartes, datée de 1413, porte, pour la première fois, le bassin de la Gambie ; enfin, Gabriel de Vallera qui situe toutes les étapes qui conduisent aux royaumes Mali et Songhaï, que ce soit d'Egypte, de Tiennou ou du Maroc.

Véra CARDOT.

Amis du M. R. A. P. !

AIDEZ NOTRE MOUVEMENT
AIDEZ NOTRE JOURNAL
à poursuivre et renforcer leur lutte

Contre le racisme

Contre l'antisémitisme

Contre le réarmement de l'Allemagne
Pour la Paix

LE M.R.A.P. A BESOIN DE VOUS !
PROCEDEZ-VOUS LA CARTE D'AMI DU M.R.A.P.

Les Cartes d'Amis sont à votre disposition dans les sections,
organisations et sociétés affiliées, et au siège du M.R.A.P.,
10, Rue de Chateaudun, Paris-9.

UNE BONNE SEMAINE

Faisons mieux encore !

Un sensible progrès est à enregistrer cette semaine dans la campagne des « Cartes d'Amis ». La collecte s'éleva à 76.000 francs (contre 65.000 la semaine dernière) recueillis dans différents bals de Sociétés (Czenstochow, etc.) et dans des réunions comme celle des artisans tailleurs, ou plus de 6.000 francs ont été remis.

Plusieurs petites assemblées, où furent discutés les problèmes du M.R.A.P. et de « Droit et Liberté », furent également fructueuses.

Dans le 18^e arrondissement aura lieu, le vendredi 7 février, à 20 h. 30, 129, rue Caulaincourt,

une remise solennelle des « Cartes d'Amis », suivie d'un vin d'honneur. Tous les antiracistes de cet arrondissement seront présents, et nul doute qu'ils puissent placer eux-mêmes des cartes à leurs amis et connaissances, qui apporteront à leur tour leur généreuse contribution à la bonne marche de notre Mouvement et de « Droit et Liberté ».

Chaque section son initiative. A chaque militant la tâche de placer toujours plus de « Cartes d'Amis ».

Vers Auschwitz ...



Cette délégation d'anciens déportés et de familles de disparus a quitté Paris pour Versoix. Elle doit se rendre ensuite à Auschwitz, puis à Cracovie, où s'est tenu, le 26 janvier, une rencontre internationale de déportés, pour l'anniversaire de la libération du camp par l'armée soviétique.

Font notamment partie de cette délégation : Mme PERINI, mère de Danielle Cossonova; Mme SALES, mère de Raymond Selze; Mme LEBDOVIC, mère d'Yves Lebovic, mort en déportation, et de Jacques Lebovic, fusillé aux Glières; Charles ZATJAN, le plus jeune déporté d'Auschwitz, et Charles PALANT, secrétaire général du M. R. A. P.

HITLER A FAIT ECOLE

Alors, pourquoi ne pas réclamer la jure, en attendant de reconquérir les armes, les territoires de l'Est ? L'échec était inévitable, elle est présentée brutalement à ceux qui ont mené une criminelle politique de complaisance. Mais les peuples eux, ne l'accepteront pas : ils n'oublient pas l'exemple hitlerien.

Car enfin, les mêmes buts entraînent les mêmes méthodes, et Adenauer singe Hitler.

Au cours d'une conférence de presse, le 2 janvier, le ministre de Bonn, Hallstein, a déclaré « incompréhensible » la surprise affichée par certains milieux diplomatiques français, à la suite de ses déclarations du 28 janvier. Tout aussi incompréhensible, assurément, que l'honnêteté de certains, lorsqu'Hitler réalisa point par point le programme de son *Mein Kampf*.

Un programme clair

Il y a un beau temps que M. Adenauer, lui aussi, a fait son *Mein Kampf* oral.

Dès septembre 1948, n'avait-il pas souligné que l'évolution internationale conduisait irrésistiblement à l'intégration de l'Allemagne dans l'alliance militaire défensive et que,

Ceux qui reviennent ...

« N I DIEU NI DIABLE » (en bon français : « Ni foi ni loi ») est le titre du nouveau livre publié chez Gallimard par Lucien Rebatot.

On se souvient que ce monsieur, sous l'occupation nazie dont il était ardent défenseur, a publié ses « Décombres » où il reprenait un à un tous les slogans racistes et antisémites de la propagande hitlérienne. Il continue dignement le travail nauséabond commencé dans « Je suis partout », où il écrivait le 14 avril 1944 :

« Derrière chacune des causes qui sont à l'origine de cette guerre, on retrouve le fait juif... L'effrayante, la sangninaire extension de la guerre est un crime avant tout juif. La nation juive est la seule qui soit justiciable d'un châtiment collectif, car chez tout juif, il y a en puissance la noxiété de sa race. »

D'autre part, aux « Sept couleurs », Maurice Bardèche, l'auteur de « Nuremberg ou la Terre promise », vient de publier « L'œuf de Christophe Colomb », habituelle exposition des slogans sur la toute-puissance des Juifs, de la banque juive internationale et, inévitablement, sur le « judéo-bolchevisme ».

Arrêté le 17 août 1944 pour trahison, Georges Claude était envoyé à Fresnes, condamné à la réclusion perpétuelle, à la confiscation de ses biens et à l'indignité nationale.

Pas pour longtemps puisque, dès le 1^{er} janvier 1951, sur ordre de M. Pieven, il devenait citoyen français et qu'en janvier 1952, il fait sa rentrée publique de « savant », salué très honorablement par les « Paris-Presses » et « Rivarol ».



LES SEPT ASSASSINS de SPANDAU (et leurs complices)

« ECRITS DE PARIS », supplément mensuel du très fasciste « Rivarol », a dépassé, en janvier, les habituelles limites où il pousse l'ignominie.

Ne se contentant pas de coloniser la Résistance et de professor ouvertement l'antisémitisme, il a entrepris de réhabiliter les sept « grands » nazis emprisonnés à Spandau.

Versant des larmes de pitié sur le régime pénitentiaire de ces criminels de guerre, il entreprend (sous la signature de Romain Roger) de nous donner le pedigree de chacun, revu et corrigé, afin de mieux appuyer.

Hess, bras droit de Hitler ? Il ne serait qu'un fou très peu dangereux. D'abord, n'était-il pas éprouvé de paix, puisqu'il se paraissait en Angleterre pour discuter avec le roi ? Sa haine des Juifs, sa participation à leur massacre en Allemagne ? Une erreur, voyons ! Il était fou. Sa pauvre femme, d'ailleurs, ne souffrait-elle pas mille enfers ? Sa maison de Munich a été dévastée par des bombes et (oh ! horreur) une seule pour enfants juifs a été conservée.

UNE VICTOIRE des Droits de l'Homme à l'O.N.U.

Par 33 voix contre 9 et 10 abstentions, la majorité de la commission sociale de l'O.N.U. a décidé d'inclure dans le pacte international des Droits de l'Homme des articles assurant que :

— Les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes ;

— Les Etats qui administrent des territoires non autonomes doivent contribuer à assurer l'exercice de ce droit.

« Hâte sur le terrain... Rendez bien vite l'ess à son épouse, demande donc, en substance, le sentimental chroniqueur... »

Von Schirach, bourreau de l'Autriche et responsable des horreurs perpétrées à Mathausen ? Une erreur judiciaire. Ribbentrop était son ennemi ! Il a voulu se venger en le faisant envoyer à Vienne. Schirach ne savait rien, il pensait bien faire. Le pauvre ! N'a-t-il pas assez souffert, puisque sa femme a demandé le divorce ? Alors, donnez-lui un peu d'espoir ! Il aime tant ses enfants, même s'il en fit massacrer des milliers d'autres... »

Dünnitz et Raeder, ces deux amiraux, chefs supérieurs de la Kriegsmarine, sont, croyez-le bien, deux hommes d'honneur qui n'ont fait que servir leur pays. Le premier sera bientôt libéré, d'ailleurs ; le second, quelque condamné à la prison à vie, retrouvera sous peu sa dignité d'homme.

Punk, successeur de Schacht, grand argentier d'Hitler, qui fut responsable de la déportation de millions de travailleurs européens en Allemagne, ne se porte pas bien.

Speer, son ancien pourvoyeur d'esclaves, quoique portant les mêmes sabots que les déportés des camps nazis, est toujours de bonne humeur ; l'espoir ne lui manque pas.

Von Neurath, gauleiter de Prague, pourvoyeur de Terzin et de Pankras, est, lui aussi, bien à plaindre... Il n'a pu entendre la messe de ses pères d'or, et son fils, venu spécialement d'Argentine, ne l'a vu que quinze minutes.

Fautilletant ces ignobles rentiers, c'est à chaque ligne que nous trouvons l'appologie du nazisme, de Hitler et de tous les criminels de guerre.

Les dessous d'un centenaire DE RETOUR AU CONGO

L'EXPLORATEUR Savorgnan de Brazza découvre ... le racisme

« SA MEMOIRE EST PURE DE SANG HUMAIN » : Cette inscription surmonte, au cimetière d'Alger, la tombe de Pierre Savorgnan de Brazza, comte italien, officier de marine naturalisé français, l'un des plus grands explorateurs du XIX^e siècle, qui ouvrit à la colonisation française les territoires d'Afrique Equatoriale.

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de cet homme assurément exceptionnel, tout a été dit et répété qui retrace ses prestigieuses et pacifiques découvertes au cœur du continent africain.

Mais il est juste de se demander si, en définitive, le grandeur et la pureté même qui s'attachent au nom de Brazza ne se sont pas retournés, en partie contre ces populations noires qu'il aimait et voulait au bonheur.

S'il a été impossible, en effet, d'utiliser comme esclave, à l'oppression raciste, le nom d'un homme comme Stoney qui proclamait : « Je commence à ne plus pouvoir supporter ces hordes immondes et féroces qui habitent ici ; avec une ardeur frénétique, nous mettons le feu à leurs huttes... depuis cinquante années et son vivant même, le nom de Brazza a servi de prétexte humanitaire aux pires négriers du monde moderne. »

Dès 1906, le journaliste Amédée Brisch écrivait à son propos : « On n'a embouché la trompette humanitaire que pour mieux se jouer de la sincérité d'un grand homme. » Cette opinion éclairvoyante est confirmée par toute l'histoire de Brazza depuis le 4 janvier 1898.

« Ça y est... »

« Brazza, je vais vous tuer cette nuit », lui avait déclaré, avec un humour tout britannique, l'improbable « fanal », au cours d'une rencontre. Cette plaisanterie était inutile, l'explorateur Brazza ouvrant la route aux « marchands », avait, malgré soi, livré ses amis et son œuvre à un lent assassinat. Le 4 janvier 1908, il était limé, et son secrétaire lui écrivait :

« Je sors du ministère des Colonies, ça y est... la colonie entière est divisée en concessions... Le veau d'or est toujours debout... »

Cette érolite n'était pas venue. Sept ans plus tard, deux scandales remuaient l'opinion.

nion publique française et méritait en lui le principe même de la présence française au Congo. Sans pudeur et sans honte, le ministre des Colonies, M. Clémentel, tenta de sauver la face et demanda à l'illustré Savorgnan de Brazza, limé (il, malade, de faire un voyage d'enquête en Afrique Equatoriale.

Et tandis qu'il préparait minutieusement son voyage, compulsant les dossiers du ministère, qu'on tentait de soustraire à son examen, il fit la froide objectivité des rapports, Brazza découvrait l'arceut vérité. L'avenant-veille de son départ, il déclarait aux siens qu'à son sentiment très net, un regret de l'avoir envoyé là-bas.

Effectivement, une seconde mission était préparée en secret par le gouvernement, dans l'espoir qu'elle contredirait Brazza.

Après avoir déjoué, au dernier moment, grâce à une indiscrétion, cette droite machination, Brazza s'embarqua, inquiet. A juste titre...

Les métaux du racisme colonial

Dès ses premiers pas sur le sol africain, les plaintes affluèrent auprès de Brazza. Le travail des Noirs était exploité sans vergogne ; les contrats de travail étaient seulement entre les mains des compagnons privés ; les hommes ne travaillaient ni pour quel prix ni pour quelle durée ; ils étaient requis, et les villages avaient fait la route du ravitaillement, pour se tenir crainctivement dans la brousse. La seule population noire du Chari avait fondé de moitié en deux ans !

« J'ai constaté, écrit-il à P. Bourde, que le portage ayant été aboli à grand fracas, les indigènes de ces régions vont être astreints à un portage plus intensif encore. »

Les porteurs réguliers instruits pour remplacer le portage par réquisition qui avait fait scandale, étaient recrutés à des milliers de kilomètres de leur lieu de travail, exténués par le voyage, débarrassés de nostalgie et de consommation. « L'entretien des femmes, écrivait-il plus loin, a été employé d'une manière courante, comme moyen de se procurer des porteurs. »

Et puis il y avait aussi les camps d'otages, qu'on tentait de lui dissimuler, en l'égarant dans la brousse ; il y avait cette « liaison étroite entre les représentants de l'administration et les sociétés », qu'il dénonçait au ministre, et le scandale des impôts en nature qui ruinaient les paysans.

La mort de Brazza

Rien n'échappait à son regard vigilant et douloureux, de cette faille sans nom de ses rêves d'outre-océans réduits en pièces par la rapacité des « colonisateurs ». Cette tristesse sans borne fit des ravages plus terribles, dans sa santé précieuse, que les fièvres elles-mêmes. Vingt quatre extraits de sa dernière lettre du 24 août 1905, écrite quelques semaines avant la date de son retour, et de sa mort :

« Je vais rentrer en France... Dès mon arrivée ici, j'ai travaillé au grand jour, d'une façon impartiale... Dès que j'ai eu quitté Brazzaville pour gagner les territoires de l'Oubangui Chari, l'obstruction a commencé... J'ai trouvé dans ces territoires une situation impossible. C'est la continuation pure et simple de la destruction des populations sans forme de réquisition. Cette constatation générale est un fait qui prouve que nous n'avons plus rien à envier aux Belges, un maître de moyens employés... Je m'enfonce dans le sentiment que l'envoi de ma mission était nécessaire... »

Mais le 14 septembre 1905, dans une salle d'hôpital de Dakar, Pierre Savorgnan de Brazza s'éteignit. « Son visage n'était plus celui du héros, c'était celui d'un martyr », dit le général de Chambrun.

Si son voyage lui semblait nécessaire, il fut inutile. Le reste de la mission à peine rentré en France fut dissout, par ordre du même ministre qui l'avait constitué, et remplacé à Paris, par une Commission du Congo (métropolitaine), chargée théoriquement de discuter et juger (il s'agit de travaux. Les collaborateurs de Brazza n'y siègèrent pas. Ils y ont comparu, si ce n'est accusés, du moins comme témoins suspects !

La « Mission Brazza » fut ainsi enterrée sous les fleurs et les couronnes de laurier tressées sur la tombe d'un homme irréprochable, dont le nom et la vie ont servi de caution à l'oppression raciste.

Les abus ont changé de forme, mais le racisme raciste, aujourd'hui comme hier, fait ses ravages sur le continent africain, et d'aucuns voudraient, à l'occasion de son centenaire, utiliser le nom de Brazza pour étouffer les voix qui montent des prisons de Dakar et d'Abidjan.

Marc ANCIL.

Puisqu'on ne vous le dit pas ...

SENS DYNASTIQUE

Certains rêvent à la mort de Louis XVI, d'autres le célèbrent. Tous les ans, le 21 janvier, la Chapelle Expiatoire, cet effrayant monument où nom plus effrayant encore, voit défiler les royalistes. Cette année, le général Guillaumin de Bénouville (député R.P.F.) assiste aux messes commémoratives. On est compréhensif, que diable ! ou R.P.F., et une voix c'est une voix dans la cuisine électorale ; on ne saurait pas négliger le moindre... même recueillie à cette chapelle où l'on expie...

UNE VIE

Makouti Saadi, qui a presque le nom d'un poète, est né en 1899, dans la lumière qui se reflétait dans les feuilles vertes et les oliviers, près de Constantine. Le soleil ne suffit pas à se nourrir. Les oliviers, les oranges ne nourrissent pas ceux qui les cultivent. Des hommes sont venus dire à Makouti Saadi : « Va en France, tu aurais du travail, tu seras bien... »

QU'ILS MANGENT DE LA BROCHE !

Vous savez que les Nord-Africains ne voyagent pas sur « Air-France » dans des conditions excellentes, et qu'une discrimination raciale preside à ce choix des places.

A l'Assemblée Nationale, M. Demaisis s'indignait d'un tel état de choses. M. Marcellin (ministre intéressé) lui répondit :

« Air-France », effectivement, deux classes dans les appareils ; mais personne n'intendit aux Nord-Africains de voyager en première !

« S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la broche », disait déjà Marie-Antoinette, ce qui n'a jamais rien prouvé en sa faveur.

PAS VOLE !

Il y a quelques jours, sortant de son immeuble avec sa femme, un de nos amis de Noisy-le-Sec ou la surprise de voir un autre locataire qui semblait les attendre, bondir sur sa femme qui le précédait et s'injecter : « Sales Juifs, etc... Ce n'est pas vous qui commandez ici, on vous tuera... »

En apercevant notre ami, le Monsieur s'est relevé peu colme, tout en continuant ses injures.

Il bénéficiaire d'une plainte au Parquet. Ce qui n'est pas volé.

Le Quartier Latin chassera les nervis fascistes

LES fascistes sont particulièrement actifs au Quartier Latin. Sous prétexte de diffuser « Aspects de la France », « Rivarol », « Rassemblement », de jeunes nervis du R.P.F. et de l'Action Française, qui n'ont rien de commun avec les facultés, patrouillent chaque matin autour de la Sorbonne, menaçant les étudiants antifascistes.

Ceux-ci, unis sans distinction d'opinion, ripostent. En lettres, un comité antifasciste a été constitué, comprenant, entre autres, des catholiques et des communistes. En Droit, un tract signé par des étudiants socialistes, communistes, catholiques, juifs, de l'Union Progressiste et de l'U.J.R.F., a été édité pour dénoncer le scandale.

Par deux fois au cours de la semaine dernière, les nervis fascistes ont été mis en déroute par les étudiants. Mais, mardi dernier, la police est venue à leur secours, poursuivant les étudiants jusque dans la Sorbonne. Un étudiant, Michel Zilman, a été arrêté et inculpé de « rébellion à agent ».

De nombreuses délégations se sont rendues auprès du commissaire de police pour protester.

« Paroles historiques »

« Peut-on admettre l'Allemagne à participer au pacte Atlantique ? » C'est une question qui ne peut pas se poser, non seulement dans l'immédiat, mais même ultérieurement. L'Allemagne n'a pas encore de traité de paix. Elle n'a pas d'armée et elle ne doit pas en avoir. Elle n'a pas d'armement et elle n'en aura pas. (Vifs applaudissements au centre, à gauche et à droite.)

« Les armes de guerre allemandes ont été entièrement démantelées. (Protestations à l'extrême-gauche.) Il est donc impossible pour la France et pour tous ses alliés que l'Allemagne puisse être admise à adhérer au pacte atlantique comme une nation capable de se défendre ou d'aider à la défense des autres nations. »

Robert SCHUMANN, (Débat devant l'Assemblée Nationale, 25 avril 1949.)

« Le département d'Etat reconnaît que les chances d'admission de l'Allemagne au pacte atlantique sont très minces, même dans un avenir éloigné... »

(Brochure du département d'Etat, 20 avril 1949.)

« Quelles qu'aient pu être les déclarations d'autres personnes, je dis qu'il n'y aura pas d'armée allemande... »

Louis JOHNSON, Secrétaire américain à la Défense (28 novembre 1949.)

Quel jeu joue donc La Parole ?

DANS son numéro du 25 janvier 1952, La Parole (organe honnête du M.A.P.A.) ne prend à partie pour mon article contre les pourparlers avec Bonn.

En vain, ai-je cherché dans l'article courtoisement signé L.P., un argument tentant de justifier l'initiative du gouvernement israélien. Ce Monsieur L.P. a préféré choisir la voie des attaques personnelles.

Tout d'abord, Monsieur L.P. (oh ! combien je plains les « journalistes » qui n'ont pas de non propre ou qui ont honte de celui qu'ils portent !) ne reproche ma présence dans une institution sioniste, alors que je suis opposé aux pourparlers avec Bonn.

Monsieur L.P. veut exclure de l'organisation sioniste tous ceux qui partagent ce point de vue, il aurait

fort à faire, 50 % ou moins des militants sionistes se verraient privés d'un titre qu'ils défendent bien plus dignement que ne le fait l'indigent passe-copie de La Parole.

En second lieu, Monsieur L.P. commet certaines erreurs qui relèvent de la plus parfaite stupidité. Il s'entend à jongler grossièrement avec l'orthographe de mon nom, s'inspirant de l'usage du racisme xénophobe de Rivarol et d'Aspects de la France (c'est un bel « apparemment » en vérité, pour un journal juif).

Est-ce la le jeu auquel il m'invite à participer ? Qu'il ne s'étonne pas si je ne donne pas suite à son invitation.

Henry BULAWKO.

Faits d'hiver



Paris n'a eu que quelques jours de neige et sa semaine de blanc. Mais dans ce village alpin...

Traîtres et racistes internationaux...

Le reporter nazi interrogé le « en-lionel » sur son mouvement « profasciste, P.O.Z.N. »

« En Allemagne, c'est Hitler qui venait d'en bas, s'est dressé dans le but ; en Italie, Benito Mussolini, et en Pologne... Quelle expérience étonnante ! »

Après cette apologie du fascisme, voici le couplet habituel sur le racisme, car l'un ne va pas sans l'autre :

« Pour nous, dit Kowalewski, il n'y a dans notre appréciation des populations qu'une seule discrimination... Il hésite un peu... Chrétienne ou non-chrétienne, vous comprenez ?... Je comprends ce « chrétienne ». Dans la Pologne catholique et racialement malpropre, on ne peut encore employer le mot « aryenne ». Mais l'épigramme importe peu, ce qu'on a voulu dire,

c'est : les trois ou quatre millions de Juifs ne comptent pas là-dessus. Vous admirez, au passage, le « doigté » du reporter nazi.

C'est avec de tels hommes, et pour servir les mêmes causes, que vient de se tenir à Londres un congrès « européen », sous l'égide du Mouvement européen (car l'Europe, depuis Hitler, sert à bien des choses...) et sous la présidence de L.S. Amery, ancien ministre conservateur de Grande-Bretagne.

On y a retrouvé des amis de Kowalewski, le Roumain Visoianu, le Tchèque Ossusky, Mikolajczyk qui se rend, à lui tout seul, pour la Pologne, enfin bon nombre de cette « internationale » si bien nommée par Renaud de Jouvenel. A leurs côtés, leurs amis : Carlo Schmidt qui, avant d'être connu comme leader social-démocrate en Allemagne de

Bohn, se rendit célèbre comme chef-adjoint de la Gestapo à Lille; Mosty, le fasciste anglais, antisémite notoire; Paul-Henri Spak, qui est partout où l'on parle « européen » ; Churchill (Randolph), fils à papa de la guerre préventive; Ramadier, Reynaud, Palewski et bien d'autres. Ce congrès était composé d'un nombre impressionnant de pautins, qui pensent aux 100 millions de dollars mis à leur disposition (à eux) par la loi américaine de « sécurité mutuelle ».

C'est avec de tels hommes, antisémites, racistes, que l'on espère refaire « l'Europe », telle que la rêvait Hitler, et les autres, ceux qu'admirent et qu'admirait encore (sans doute) Kowalewski. Mais on ne recommence pas éternellement le même jeu. Il n'y aura pas « d'éternel retour » du fascisme, quel qu'en soit le désir de tous les Kowalewski du monde.

Mais l'épigramme importe peu, ce qu'on a voulu dire,